



Resiliation de mon assarance

Par marchand brigitte, le 22/11/2011 à 12:44

Bonjour,
mon mari a eue un accident en etat de recidive avec son propre vehicule (moto)
mon assureur me resilie ma voiture parce qu'elle est a nos deus nom en me considerant
comme responsable de la recidive comment dans c'est circonstance vais-je pouvoir me
reassurer a mom nom alors que mon mari na plus de permis

merci beaucoup de m'aider